Tour du Vieux Chaillol

Parc national des Ecrins



Pré de la Chaumette (© Parc national des Ecrins - Carlos Ayesta)

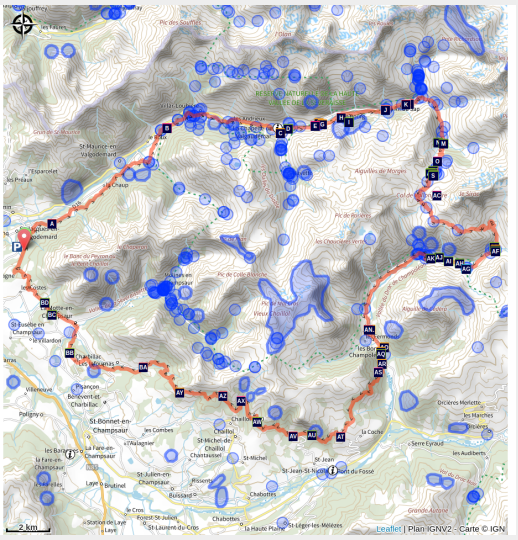

Le Tour du Vieux Chaillol est un GR® de Pays qui relie en 5 jours la vallée de haute montagne du Valgaudemar aux paysages de bocage du Champsaur.

Le Tour du vieux Chaillol oscille entre les hautes et basses altitudes permettant de contempler différentes ambiances paysagères: des vallées étroites du Valgaudemar aux points de vue des divers cols notamment sur le cirque glaciaire du Champsaur. Durant 5 jours, le randonneur traverse ou longe les réserves naturelles du parc à la découverte de la diversité naturelle et paysagère.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 jours

Longueur : 92.4 km

Dénivelé positif : 4081 m

Difficulté : Difficile

Type : Séjour itinérant

Thèmes : Faune, Histoire et architecture, Refuge

Itinéraire

Départ : Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar
Arrivée : Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar
Balisage : GRP
Communes : 1. Saint-Jacques-en-Valgodemard
2. Saint-Maurice-en-Valgodemard
3. Villar-Loubière
4. La Chapelle-en-Valgaudemar
5. Champoléon
6. Saint-Jean-Saint-Nicolas
7. Saint-Michel-de-Chaillol
8. Saint-Bonnet-en-Champsaur
9. Bénévent-et-Charbillac
10. Les Infournas
11. La Motte-en-Champsaur
12. Les Costes
13. Chauffayer

Profil altimétrique

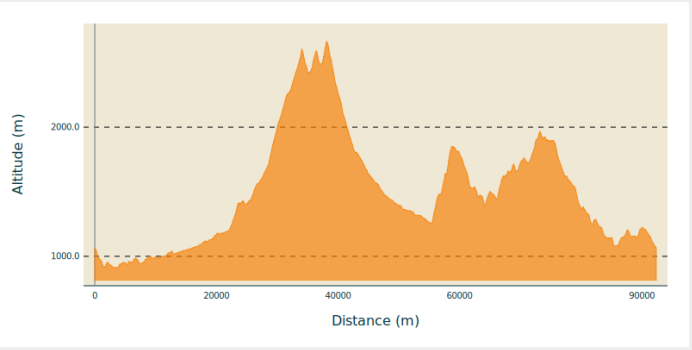

Altitude min 911 m Altitude max 2663 m

Du hameau des Paris, pénétrer, tout en longeant un canal d'irrigation, dans la longue et étroite vallée du Valgaudemar. De Villar-Loubière au refuge du Pré de la Chaumette par les cols de Vallonpierre, de Gouiran et de la Vallette, l'itinéraire prend de la hauteur, le paysage aussi avec le grandiose cirque glaciaire du Gioberney. C'est la portion commune avec le GR 54. Elle demande plus d'efforts mais récompense par le cadre et l'ambiance haute montagne. Ce tronçon se situe presque essentiellement dans le Parc national des Ecrins. Le Champsaur se parcourt ensuite tout en balcon. Du refuge du Pré de la Chaumette, dans la vallée de Champoléon, longer le Drac Blanc, torrent impétueux, s'encaissant dans une vallée austère. D'orientation est-ouest, elle se coude progressivement pour devenir nord-sud et s'élargir, laissant place à de verts pâturages et des hameaux. C'est une large vallée qui subit déjà les influences méditerranéennes, et qui charme par son paysage plus rural que montagnard, par ses hameaux et villages et par ses claires forêts de mélèzes.

Étapes :

1. Des Paris à la Chapelle-en-Valgaudemar
   17.7 km / 367 m D+ / 5 h
2. De la Chapelle-en-Valgaudemar au refuge de Vallonpierre
   14.2 km / 1231 m D+ / 5 h
3. Du refuge de Vallonpierre aux Borels par la vallée du Drac de Champoléon
   22.8 km / 712 m D+ / 8 h
4. Des Borels à Chaillol
   17.8 km / 1175 m D+ / 6 h 30
5. De Chaillol aux Paris
   22.1 km / 689 m D+ / 7 h 30

Sur votre route...

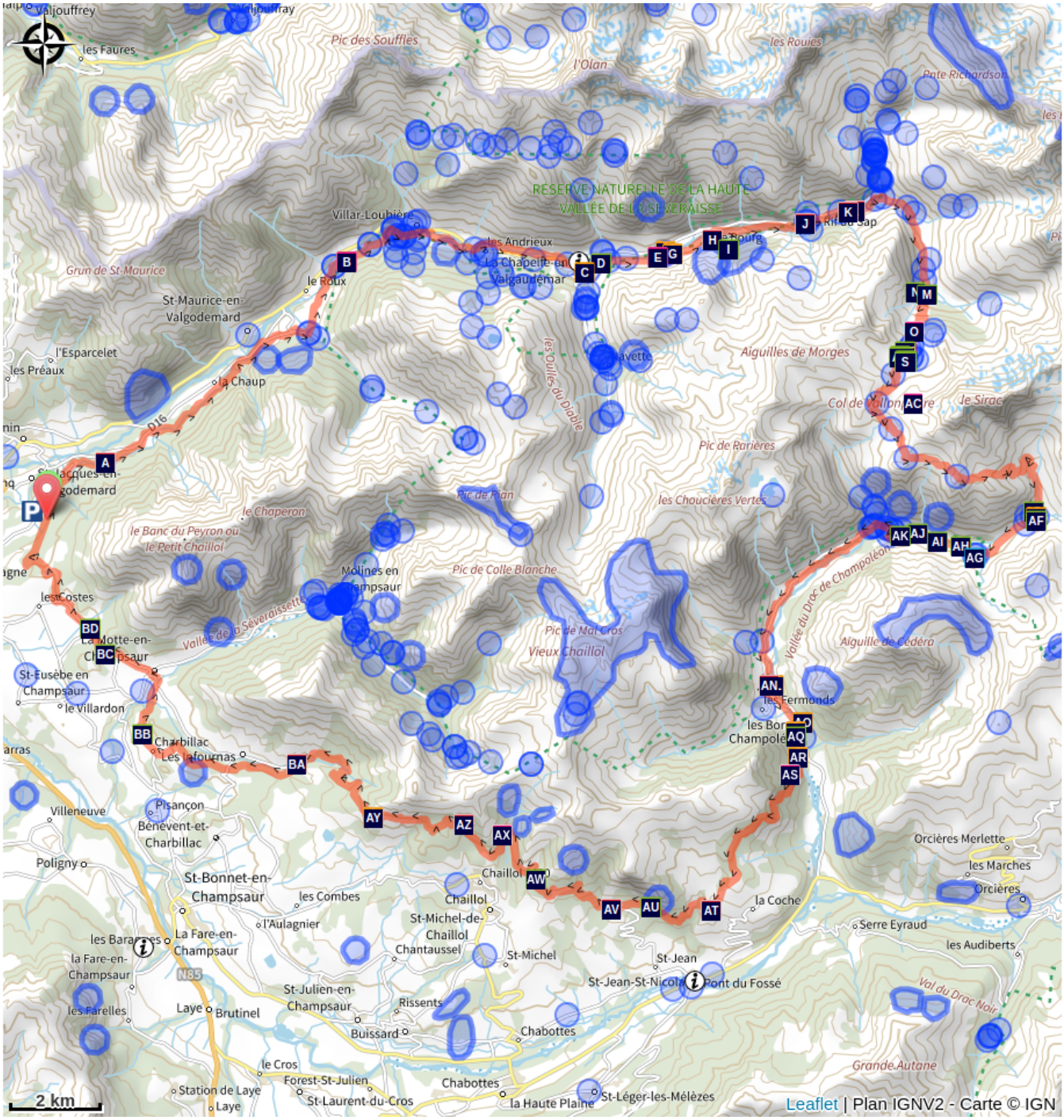

- Canal des Herbeys (AA)
- Les "sommets" de l'Olan (AB)
- Cadran Solaire de Rémy Potey (AC)
- Prairies de fauche (AD)
- Cascades et points de vue sur la vallée (AE)
- Un parcours plein d'histoire (AF)
- Toponymie du Valgaudemar (AG)
- Habitat traditionnel (AH)
- Aigle royal (AI)
- Toune (AJ)
- Via clause (AK)
- Refuge du Clot Xavier Blanc (AL)
- Les oiseaux d'altitude (AM)
- La marmotte (AN)
- Géologie impressionniste (AO)
- Bouquetins (AP)
- La soldanelle des Alpes (AQ)
- Le trèfle alpin (AR)

- Le lotier des Alpes (AS)
- Le refuge de Vallonpierre (AU)
- La drave douteuse (AW)
- La véronique des Alpes (AY)
- La sagine glabre (BA)
- Le Sirac (BC)
- Pré de la Chaumette (BE)
- Cascade de Prelles (BG)
- Circaète Jean-le-Blanc (BI)
- Aigle royal (BK)
- Paysage d'antan (BM)
- Le tardon (BO)
- Le bouquetin (BQ)
- Géologie (BS)
- Le Circaète Jean le Blanc (BU)
- Le pin sylvestre (BW)
- Toponymie du "Champsaur" (BY)
- Architecture du Champsaur (CA)
- Richesse ornithologique (CC)
- Le nard raide (AT)
- La primevère hirsute (AV)
- La fétuque de Haller (AX)
- La renoncule des Pyrénées (AZ)
- Le vulpin de Gérard (BB)
- Crave à bec rouge (BD)
- Crave à bec rouge (BF)
- Bouquetin des Alpes (BH)
- Tétras lyre (BJ)
- La digue du Drac (BL)
- La chapelle des Gondouins (BN)
- Les Borels (BP)
- Champoléon (BR)
- Les Richards (BT)
- La chapelle des Roranches (BV)
- Le Vieux Chaillol (BX)
- Canal de Mal Cros (BZ)
- Bocage (CB)
- Prairies de fauche (CD)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.



Comment venir ?

Transports

Arrêt à Saint-Firmin sur la ligne de bus Grenoble-Gap (à 2 km des Paris).
https://zou.maregionsud.fr/
https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/

Accès routier

De la N85, prendre la D16 en direction de Lallée où il faut suivre la D16a, puis la D316. Suivre la première route à droite après Entrepierre.

Parking conseillé

Au hameau des Paris

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone ! Et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 1920m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d’altitude à une distance de 300m sol.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Le Rompeau
Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles…) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes :
Pierre-Frédéric Galvin : pierre-frederic.galvin@fdc05.com

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne
Virginie Dos Santos : ogm.vds@gmail.com
Blandine Amblard : ogm.amblard@gmail.com

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétras-lyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétras-lyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :
- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2200m d’altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s’applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Voir la réglementation pour les survol motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en

période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1780m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1560m d'altitude !

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes :
Pierre-Frédéric Galvin : pierre-frederic.galvin@fdc05.com

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne
Virginie Dos Santos : ogm.vds@gmail.com
Blandine Amblard : ogm.amblard@gmail.com

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétras-lyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétras-lyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :
- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

Lieux de renseignement

Maison de la vallée du Champsaur

champsaur@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 95 44
https://www.ecrins-parcnational.fr



Maison du Parc du Valgaudemar

Ancien Asile Saint-Paul, 05800 La Chapelle-en-Valgaudemar

valgaudemar@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 25 19
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Maison du Tourisme du Champsaur & Valgaudemar

Les Barraques, 05500 La Fare en Champsaur
Tel : 04 92 49 09 35
http://www.champsaur-valgaudemar.com/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Canal des Herbeys (AA)

Depuis longtemps les habitants du Valgaudemar ont essayé de maîtriser l'eau pour pallier les faibles précipitations estivales. Le canal des Herbeys est encore fonctionnel et bien utilisé. Il permet, avec plus de 600 litres à la seconde, d’arroser « à l’arrêt » 289 ha sur les communes de Chauffayer et de St-Jacques. Long de 28 km environ, il fut entrepris puis achevé sous l’initiative de François Dupont de Pontcharra des Herbeys. Il est entretenu tous les ans par les membres du syndicat des utilisateurs, qui passent plusieurs journées à curer le canal et consolider les voûtes.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE



Les "sommets" de l'Olan (AB)

L'Olan est un sommet majeur du massif des Écrins. Il culmine à 3564 m et se compose de trois sommets dont le plus haut est le sommet nord. L'Olan a été gravi la première fois jusqu'au sommet central le 8 juillet 1875, puis le sommet nord, le 29 juin 1877 par le célèbre W.B.A Coolidge et son guide Almer. Une voie normale au départ du refuge de l'Olan peut, avec un guide ou de bonnes connaissances alpines, être un but d’ascension dans le Valgaudemar.

Attribution : Bernard Guidoni - PNE

Cadran Solaire de Rémy Potey (AC)

Véritable musée de plein air dans le paysage rural, l’art pictural du cadran solaire se veut silencieux et accessible à tous. Promeneurs aujourd’hui, voyageurs hier. Il appelle à la réflexion et à la méditation, magnifiquement visible sur les édifices religieux, ou jalousement caché, au détour des ruelles des hameaux de montagne. Riche de son climat ensoleillé, le département des Hautes-Alpes abrite la plus grande concentration de ce patrimoine d’art populaire. De nos jours, avec le travail du cadranier Rémy Potey, les chamois et autres aigles royaux côtoient les oiseaux imaginaires du mystérieux et célèbre Zarbula, artiste piémontais du XIXème siècle.



Prairies de fauche (AD)

Les prairies de fauche entourent le village de La Chapelle. Malheureusement, ces prairies naturelles, riches en fleurs et en insectes, sont de plus en plus souvent remplacées par des prairies temporaires, c'est-à-dire semées certaines années. L'arrosage de ces prairies se fait encore grâce aux canaux, toujours bien entretenus par leurs utilisateurs et avec l'aide du Parc national. Vous découvrirez la prise d'eau du canal de la Grande Levée, non loin du sentier lorsque celui-ci se rapproche de la Sèveraisse. Ces canaux ont un grand intérêt pour le maintien d'une flore de zones humides, comme la dorine et la gagée jaune, toutes deux protégées.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



Cascades et points de vue sur la vallée (AE)

Tout au long du parcours, vous découvrirez les cascades de Combefroide et du Casset, situées sur le versant adret de la vallée. L'itinéraire offre également une jolie vue sur l'est et l'ouest de la vallée de la Sèveraisse, au niveau du hameau du Casset. Depuis le hameau du Rif du Sap, en aval, un beau profil en auge de la vallée témoigne du creusement par les glaciers du quaternaire.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



Un parcours plein d'histoire (AF)

Le pont du Casset est le dernier pont ancien à ne pas avoir été emporté par les crues de la Sèveraisse. En rive droite de ce magnifique ouvrage dit « romain », le hameau du Casset doit son nom à la grande casse qui le cerne. Ce village, ainsi que celui du Bourg, fut recouvert partiellement par un éboulement. En ce qui concerne le Rif du Sap, c'est une avalanche qui emporta les maisons du haut du hameau en 1944. Quant au hameau du Clot, inondé en 1928, il fut abandonné totalement en 1934 lorsqu'un incendie détruisit la quasi totalité des habitations.

Attribution : Jean-Claude Catelan (collection)



Toponymie du Valgaudemar (AG)

Valgaudemar ! Ce nom sonore aux syllabes de bronze résonne dans nos oreilles. D’aucuns ont pu prétendre que cela évoquait la vallée de Marie ; Gaude Maria : « réjouis-toi Marie ». Mieux vaut penser que cela se rapporte à Gaudemar, nom qui fut porté entres autres par le dernier roi des Burgondes (524), peuplade germanique qui a envahi ces régions en 406… Dans les textes, on lit Vallis Gaudemarii dès 1284. La part de la poésie, des légendes et de l’imagination faussent bien souvent la recherche de l’origine des noms…

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE



Habitat traditionnel (AH)

Quelques vieilles demeurent typiques du Valgaudemar sont à remarquer dans les hameaux du Casset, du Bourg et du Rif du Sap. Quelques toits de chaume, tounes (entrée voûtée des habitations), dallages de pierre, … sontde beaux exemples d'architecture qui mériteraient d'être conservés. Moins chère et demandant moins d'entretien, la tôle a progressivement remplacé le chaume sur les toitures.

Attribution : Stephan D'houwte - PNE



Aigle royal (AI)

Entre La Chapelle et Le Clot, il n'est pas rare d'observer l'aigle royal en vol au niveau des pentes ensoleillées. Ce majestueux rapace au plumage sombre avec, pour certains individus, de belles cocardes blanches sous les ailes, côtoie le circaète Jean-le-Blanc en été, plus petit et très clair, ainsi que le vautour fauve, plus grand mais à la queue courte et souvent en groupe. Rien de surprenant à cela car les pentes d'adrets offrent à ces oiseaux des ascendances thermiques qui leurs permettent de voler haut et loin.

Attribution : Robert Chevalier - PNE



Toune (AJ)

Spécificité architecturale du Champsaur-Valgaudemar, la toune est ce porche voûté en berceau situé sur la façade principale de l'habitation. Elle abrite l’entrée du logis et de l’écurie et permet parfois de stocker des matériaux au sec, tel le bois. La toune était très souvent enduite de blanc afin de réfléchir la chaleur du soleil. Les habitants s'y installaient afin d'effectuer de petits travaux de broderie, de reprisage, etc.

Attribution : Yves Baret - PNE



Via clause (AK)

A certains endroits du parcours, vous cheminerez entre deux murets de pierre. Ces « via clause » ont été construites pour empêcher les bêtes domestiques montant en alpage de piétiner et manger l'herbe des prairies qui leur est réservée pour l'hiver. La plus remarquable de ces « via clause » se situe à la sortie de l'ancien hameau du Clot. Elle a été restaurée par le Parc national des Ecrins.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



Refuge du Clot Xavier Blanc (AL)

Curieuse idée que ce refuge construit sous la route montant au Gioberney, à "seulement" 1397 m d'altitude ! C'est qu'il était là il y a plus d'un siècle, bien avant que la route fut construite ! En effet, ce bâtiment simple et robuste appartenait à la *Valgodemar Mining Company* qui exploitait ce secteur au sous-sol riche en cuivre et en plomb argentifère. Quand l'exploitation prit fin, le CAF racheta l'édifice et lui donna le nom de Xavier Blanc en reconnaissance d'un des membres fondateurs du CAF, sénateur des Hautes-Alpes.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



Les oiseaux d'altitude (AM)

L'automne est la saison des migrations. La montagne, trop rude en hiver, se vide de ses habitants. Certains optent pour une migration altitudinale pour se retrouver plus bas, dans les vallées ou sur le littoral, comme l'accenteur alpin, le rouge-queue, le sizerin flammé ou la linotte mélodieuse. D'autres partent pour un long voyage vers les pays chauds. Le Sahara offrira alors sa clémence hivernale au monticole de roche, tarier des prés et traquet motteux. La fauvette babillarde choisira l'orient. En été, tout ce joli monde se retrouve en montagne. Il y trouve un milieu-refuge dont la diversité de la végétation et des invertébrés est encore préservée. Les alpages apparaissent alors favorables à la reproduction de toutes ces espèces qui sont nettement en déclin et méritent d'être protégées.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



La marmotte (AN)

Un sifflement aigu retentit dans l'alpage; c'est le cri de la marmotte sentinelle qui prévient ses comparses de la présence d'un danger imminent venant des airs. Gare aux étourdies qui prendraient cet avertissement à la légère; l'aigle royal l'emportera dans ses serres pour servir de repas à son rejeton. Naturellement présentes sur les pelouse alpines, les colonies de marmottes vivent en famille avec leurs jeunes jusqu'à leur troisième année. Ronger et creuser sont leur passe temps favoris entre deux jeux de roulades dans les pentes. Sans oublier la sieste sur un rocher bien chaud et une grande période d'hibernation entre octobre et mars.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

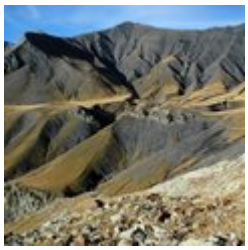

Géologie impressionniste (AO)

De la chabournéite, minéral endémique du Valgaudemar, aux roches cristallines formées de gneiss du Sirac, de la dépression de Vallonpierre formée de roches sédimentaires au spectacle joué par le schiste et la cargneule du Col des chevrettes, cette boucle vous transporte dans l'histoire. Les plis et les couleurs se peignent devant vous comme un tableau d'impressionnistes.

Attribution : Bernard Guidoni - PNE



Bouquetins (AP)

L'espèce qui avait totalement disparu de l'arc alpin français, doit sa survie à nos voisins italiens, les rois de Savoie. Jusqu'au milieu du XVème siècle il était encore bien présent mais peu farouche il était chassé et pour sa viande. Par ailleurs, la médecine de l’époque, chargée de superstitions, contribua fortement à son déclin passé : ses cornes broyées en poudre serviaient de remède contre l’impuissance et l'os cruciforme situé au niveau du cœur était utilisé comme talisman contre la mort subite.
Réintroduit avec succès en Vanoise en 1960, il le fut aussi dans la vallée de Champoléon, il y a plus de 20 ans.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE



La soldanelle des Alpes (AQ)

Soldanella alpina
Contrairement aux apparences, la soldanelle est une cousine des primevères. Elle talonne de près le front de neige qui fuit les assauts du soleil printanier. Ses feuilles coriaces et lisses, toutes situées à la bas, trahissent sa présence lorsque son unique hampe florale succombe aux chaleurs de l’été.

Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



Le trèfle alpin (AR)

Trifolium alpinum
Le trèfle alpin se reconnaît grâce à ses folioles longues et étroites ce qui lui vaut l’appellation de « pied de poule » par les bergers ! Ses fleurs sont roses. Il s’agit d’une des meilleures plantes fourragères des alpages. Ses racines sont très développées et mesurent jusqu’à un mètre de long (quand les fleurs ne font que quelques centimètres). De quoi se nourrir efficacement !

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



Le lotier des Alpes (AS)

Lotus corniculatus subsp. *Alpinus*
Un lotier se reconnaît à ses feuilles à trois folioles (ou segments) et ses feuilles jaunes. Il est de la même famille que le trèfle ou les haricots. Les pétales du bas forment comme un petit nez retroussé, souvent noirâtre à son extrémité.

Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



Le nard raide (AT)

Nardus stricta
Peu apprécié des brebis, cette herbe raide forme des peuplements denses sur des sols plutôt acides. Les feuilles sont coriaces et plus ou moins piquantes. Les épis sont unilatéraux et foncés lorsqu'ils sont jeunes. Plus vieux, ils ressemblent à une arête de poisson !

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



Le refuge de Vallonpierre (AU)

Un petit lac, une belle prairie d'alpage, le Sirac bienveillant... Tel est le décor magique qui inspira, en 1942, la construction d'un refuge situé à 2270 m. Mais, victime de son succès, il fut décidé en 2000 d'en construire un second, plus grand. Proposant 37 places au lieu de 22, ce nouveau bâtiment est le premier refuge contemporain a avoir été construit, non avec des matériaux importés, mais avec les pierres extraites du site. Il tire sa simplicité et ses pignons en "pas de moineau" du "petit refuge" qui fut gardé comme hébergement pour un aide gardien.

Attribution : Dominique vincent - PNE



La primevère hirsute (AV)

Primula hirsuta
Le rose éclatant de ses corolles à gorge blanche éclaire au printemps les parois cristallines des Écrins. Les feuilles sont recouvertes sur les deux faces de poils glanduleux, stratégie qui lui permet de réduire les pertes d'eau. La primevère oreille-d'ours est jaune et préfère quant à elle, les parois calcaires. La plupart des primevères ont des origines asiatiques. Au gré des glaciations, elles se sont déplacées d'est en ouest pour peupler les Alpes d'aujourd'hui !

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



La drave douteuse (AW)

Draba dubia
Cette plante est une des plus petites représentantes, en altitude, de la famille des brassicacées. C'est à cette dernière qu'appartiennent choux, radis, moutarde et autre colza. Ses membres se caractérisent tous par des fleurs à quatre pétales, disposés en croix. Ceux de la drave douteuse sont blancs. Ses feuilles sont constellées de petits poils étoilés.

Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



La fétuque de Haller (AX)

Festuca halleri
C’est une petite herbe de pelouses d’altitude. On la rencontre aussi sur les escarpements rocheux de haute montagne. Elle est attachée au substrat siliceux. De ses épillets épais et étalés dépassent de petites pointes filiformes nommées arêtes qui distinguent les fétuques des pâturins.
Attribution : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



La véronique des Alpes (AY)

Veronica alpina
Les fleurs bleues de la véronique des Alpes sont réunies en une grappe dense au sommet d'une tige qui porte généralement quatre paires de petites feuilles ovales. C'est une plante caractéristique des pelouses alpines, moraines et éboulis longuement enneigés.
Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



La renoncule des Pyrénées (AZ)

Ranunculus kuepferi
À peine la neige disparue, les pelouses voisines du refuge se parent de blancheur. C'est la floraison des renoncules des Pyrénées ! Il s'agit de profiter sans attendre de cet instant car le printemps passé, ne subsisteront que les feuilles allongées dont le vert cendré se fondra dans les herbes environnantes.
Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



La sagine glabre (BA)

Sagina glabra
Plante se rencontrant dans les pelouses d'altitude, elle passe souvent inaperçue à cause de sa petite taille et de son port tapissant. Cependant, lors de sa période de floraison en juillet-août, il suffit de regarder le bout de ses chaussures pour voir l'effusion de ces petites fleurs blanches.
Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



Le vulpin de Gérard (BB)

Alopecurus alpinus
Cette plante fait partie des herbes de l'alpage. Elle est reconnaissable à son épi ovale et à sa couleur vert cendré. La feuille la plus haute sur sa tige possède une gaine très renflée particulièrement bien visible. Le vulpin de Gérard est fréquent dans les lieux où le manteau neigeux est présent longtemps.

Attribution : Marc Corail - Parc national des Ecrins



Le Sirac (BC)

Au sud du massif des Écrins, le Sirac est le dernier grand sommet avec ses 3441 m. Il se dresse fièrement tout au fond de la vallée de la Séveraisse. Régulièrement au cours de cette randonnée, vos yeux se lèveront enchantés pour saluer ce Seigneur et sa couronne. Vous passerez à ses pieds et serez surplombés par ses glaciers suspendus. Magique !

Attribution : Mireille Coulon - PNE



Crave à bec rouge (BD)

Le crave à bec rouge est un oiseau surprenant à bien des égards. Il vit près des falaises et joue avec les nuages, brisant le silence d’un cri bref, strident, presque métallique. Sollicités par l’écho venu des parois, ses comparses lui répondent. La démarche assurée et le pas cadencé, le crave à bec rouge arpente méticuleusement l’alpage en petit groupe pour y trouver vermisseaux et criquets du pâturage. Excepté quelques courtes incartades saisonnières liées à la nourriture disponible, le crave est sédentaire.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



Pré de la Chaumette (BE)

Le refuge est situé au cœur d'un vaste pré formé de pelouses alpines prospèrent, aux pentes faibles à moyennes. Bien qu'elles soient recouvertes de neige 8 mois par an, elles accueillent en été de petits troupeaux de moutons, disséminés ça et là. Ne vous attendez pas à voir le berger, ici, nous sommes en présence de troupeaux gardés « à la rage ». En revanche, les vestiges d'anciennes constructions pastorales sont visibles en arrivant sur le petit plateau (murets et restes de cabanes en pierre).

Attribution : Marc Corail - PNE



Crave à bec rouge (BF)

Le crave à bec rouge est un oiseau surprenant à bien des égards. Il vit près des falaises et joue avec les nuages, brisant le silence d’un cri bref, strident, presque métallique. Sollicités par l’écho venu des parois, ses comparses lui répondent. La démarche assurée et le pas cadencé, le crave à bec rouge arpente méticuleusement l’alpage en petit groupe pour y trouver vermisseaux et criquets du pâturage. Excepté quelques courtes incartades saisonnières liées à la nourriture disponible, le crave est sédentaire.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Cascade de Prelles (BG)

La cascade alimente le Drac blanc. Le lit mineur du torrent est très large donnant une idée de sa violence et de sa capacité à charrier des blocs de pierre.

Attribution : PNE



Bouquetin des Alpes (BH)

Le bouquetin, alias « bouc des pierres », est massif et vêtu d’un pelage beige à chocolat suivant les saisons et le sexe. Mâle et femelle portent tous deux des cornes ornées d’anneaux qui poussent durant toute leur vie. Le bouquetin des Alpes vit en groupe, mâles d’un côté, étagnes (femelles) et jeunes de l’autre. En hiver, les femelles se mêlent aux mâles lors de la période de rut et mettent bas au début de l’été. Afin de l'observer, regarder sur le versant opposé, le bouquetin se laisser parfois apercevoir au printemps.

Attribution : PNE - Chevalier Robert



Circaète Jean-le-Blanc (BI)

Le printemps est à peine de retour que résonnent à l'aplomb du clocher des cris perçants. Il faut lever la tête pour admirer deux grands oiseaux volant de concert, alternant voltige et surplace dans le ciel comme deux cerfs-volants argentés jouant avec le vent. Leur silhouette claire, trapue et leur tête plus sombre permettent d'identifier le Circaète Jean-le-Blanc. Il se nourrit principalement de reptiles (lézard et serpent) qu'il capture par la tête, qu'il peut régurgiter ensuite au poussin lors de l'élevage du jeune.

Attribution : PNE - Corail Marc



Tétras lyre (BJ)

Pour observer le tétras-lyre en été, il faut se lever de très bonne heure. En France, le tétras-lyre ou coq des bruyères ne se rencontre que dans les Alpes. Au printemps, le mâle au plumage noir, la queue en lyre avec les sous-caudales blanches parade pour attirer les poules. En hiver, il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid. Période où il est particulièrement sensible car il ne peut compenser l'énergie dépensée lorsqu'il quitte précipitamment son igloo au passage d'un skieur hors piste ou d'un randonneur en raquettes.

Attribution : PNE - Papet Rodolphe



Aigle royal (BK)

L’aigle royal compte parmi les espèces rares et protégées d' Europe. Sa grande taille, sa coloration sombre, ses ailes rectangulaires et ses fréquents déplacements en plein air permettent de l’identifier aisément. Aux heures chaudes de la journée, il tournoie régulièrement dans les airs profitant du vent pour s’élever. Grâce à son excellente vue, l'aigle royal scrute les environs à la recherche d’une marmotte imprudente ou d’un jeune chamois. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur des cadavres d’animaux.

Attribution : PNE - Couloumy Christian



La digue du Drac (BL)

Comme toutes les vallées de montagnes la vallée de Champoléon est soumise aux aléas climatiques, et en particulier aux crues torrentielles. Le phénomène est particulièrement violent quand de fortes pluies viennent s'ajouter à la fonte des neiges. Le niveau de l'eau monte alors drastiquement emportant avec lui énormément de sédiments dont de gros blocs. A la Toussaint 1790 l'ancienne église Saint-Vincent aux Borels et son cimetière furent détruits. Pour les plus proches de nous les crues d'octobre 2006 sont encore dans tous les esprits. La digue permet donc de limiter les dégâts et d'orienter l'écoulement des eaux vers les zones non habitées.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Carlos Ayesta



Paysage d'antan (BM)

En parcourant la vallée de Champoléon, vous avez constaté la place importante que tient le lit du Drac. Au temps où cette vallée comptait près de 600 habitants (en 1789, contre 110 aujourd’hui), on raconte que les gens se jetaient le marteau à faux d’une rive à l’autre de ce torrent impétueux... L’abondance de main-œuvre permettait de construire et d’entretenir murets et digues pour retenir la terre qu’on rapportait à dos d’homme ou de mulet. Après les inondations et les crues dévastatrices de 1914, le Drac a emporté les terres et les pâturages ; plusieurs hameaux furent abandonnés, comme celui des Gondouins.

Attribution : Marc Corail - PNE



La chapelle des Gondouins (BN)

Construite en 1700 par la famille Pourroy, La chapelle Saint-Jean-Baptiste est édifiée à 1311 m d'altitude dans le hameau des Gondouins. Elle possède un portail ouvragé surmonté d'une petite croix, étonnant pour une chapelle de montagne ainsi qu'un élégant clocheton-mur (une panelle) à une cloche qui se prolonge au-dessus du faîtage. L'intérieur est simple et épuré à part un tableau représentant Jésus baptisé par Saint-Jean-Baptiste.

Attribution : © Parc national des Écrins - Marc Corail



Le tardon (BO)

Le tardon est un agneau élevé sous la mère dans les alpages du massif des Ecrins. Chaque automne la foire agricole de Champolléon célèbre le tardon. Cet événement met le pastoralisme à l'honneur et rassemble les éleveurs, bergers et le grand public. Au programme : vente de moutons, marché des producteurs, repas à base de tardon et animations.

Attribution : Dominique Vincent - PNE



Les Borels (BP)

C’est le bourg le plus important de la commune de Champoléon (il n’y a pas de hameau portant ce nom). Jusque vers la guerre de 1914, la vallée vivait forcément en circuit fermé pour tout ce qui était nécessaire à la vie de tous les jours. Aux Borels on trouvait un tisserand (laine et chanvre), un meunier-boulanger, un forgeron, un maçon, un culottière et dans les autres hameaux, un sabotier, deux meuniers, un scieur, un menuisier-ébéniste, deux cordonniers. Ces derniers travaillaient à domicile.

Attribution : Marc Corail - PNE



Le bouquetin (BQ)

En remontant quelques minutes en fond de vallée, vous pourrez observer des bouquetins. En septembre 1994 fut lâchée à Champoléon, une trentaine de bêtes provenant de la Vanoise par les agents du Parc national des Ecrins. Plus lourd (100 kg) et moins farouche que le chamois, ce superbe animal, proche de la chèvre domestique, a manqué de disparaître des Alpes. Totalement protégé en France, il est à présent sauvé de l’extinction.

Attribution : Rodolphe Papet - PNE



Champoléon (BR)

Aux 24 questions posées par les procureurs des Etats Généraux du Dauphiné, les Consuls de Champoléon répondirent en 1789 : « Champoléon se trouve dans le plus affreux pays du Haut-Dauphiné. Il y a dans la communauté 16 villages très écartés et tous bien cabrés dans la montagne... 80 familles et 600 âmes. Les toits des maisons sont tous en paille [...] les rivières et les torrents causent de grands dégâts ". De fait, en 1790, le jour de la Toussaint, l'église de Champoléon fut détruite par une crue. Une partie du cimetière disparut, entraînant également loin de Champoléon cercueils et cadavres.

Attribution : Marc Corail - PNE

Géologie (BS)

En amont des Borels, la rive droite de Champoléon est dominée par des sommets sans stratification, constitués de roches cristallines (granit et gneiss). Elles sortent et repoussent les roches sédimentaires plus anciennes et plus tendres que l'on trouve sur l'autre rive (calcaire et grés). Ses mouvements ont provoqué des failles et des minéralisations qui furent exploitées autrefois (pyrite, galène, cuivre...)

Les Richards (BT)

Perché à 1548 m d'altitude au-dessus du Pont-du-Fossé sur la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas, le hameau des Richards est un havre de tranquillité. La vue est splendide sur les deux Autanes et le bocage champsaurin. C'est un départ de randonnée très prisé pour les balcons ou le sommet du Palastre et un décollage de vol libre pour les adeptes du vol de distance. Il n'est pas rare qu'un pilote se pose à Grenoble et parfois même à Chamonix après une longue journée de vol au départ des Richards ! Le record est de 162 km avec un atterrissage à Chamonix en 2002.



Le Circaète Jean le Blanc (BU)

Ce rapace se reconnaît à sa tête volumineuse, son envergure respectable (1.80m) et à son plumage blanc sous les ailes et le corps. Malgré sa taille, il mange peu de petits mammifères. Son alimentation se compose surtout de lézards et de serpents. Quand il chasse, sa position en vol, face au vent, est caractéristique : vol statique, les ailes déployées en « Saint Esprit »

Attribution : Marc Corail - PNE



La chapelle des Roranches (BV)

Édifiée en 1780 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à Notre Dame de l'Assomption la chapelle des Roranches est dédiée à Saint-Pancrace, protecteur des animaux domestiques. De facture architecturale modeste elle est très représentative des petits édifices cultuels du bocage champsaurin ou, comme souvent en montagne les matériaux utilisés ont été extrait sur place. Elle fait l'objet de deux campagnes de restauration depuis 2013 accompagnées par le Parc national des Ecrins. La première s'est attachée à la stabilisation de la voûte en plein cintre et à la réfection de la charpente et couverture dans son matériau d'origine, l'ardoise. La seconde campagne à permis de restaurer les enduits extérieurs et intérieurs et leurs badigeons, les vitraux et les planchers.

Attribution : © Parc national des Écrins - Michel Francou



Le pin sylvestre (BW)

Le pin sylvestre se reconnaît à son long tronc brun rougeâtre et sa ramure peu fournie. Les aiguilles, gris-vert, légèrement recourbées, sont regroupées par 2. Il a besoin de beaucoup de soleil et se contente d’un sol pauvre et sablonneux qui ne convient pas aux autres arbres. Son bois est léger et de bonne qualité.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



Le Vieux Chaillol (BX)

Très visible du Champsaur et au-delà de Gap, le Vieux Chaillol est constitué comme le massif des Ecrins de roches granitiques issues du socle de l’ère primaire qui ont surgi rapidement il y a environ 5 millions d’années. Mais les roches du Vieux Chaillol ont subi une recristallisation particulière et se sont transformées en conglomérats et schistes métamorphiques.

Attribution : Mireille Coulon - PNE



Toponymie du "Champsaur" (BY)

Le nom "Champsaur" connaît une douzaine d’origines. L ‘étymologie la moins vraisemblable est évidemment la plus jolie est celle de « champ d’or » car Napoléon se serait écrié en découvrant le pays « quel beau champ d’or !". On trouve aussi le "champ des lézards" (sauros en grec signifie « lézard ») ou le "champ des Sarrasins" (campus sauracenorum) à cause des nombreuses invasions de ces derniers . Mais l’étymologie la plus probable viendrait de "campus saurus", le champ ou la campagne de Saurus, nom du propriétaire de l’époque.

Attribution : IGN



Canal de Mal Cros (BZ)

Bien que l'installation d'un système d'irrigation s'impose pour le Champsaur dès l'été 1819, après une sécheresse particulièrement dévastatrice, les travaux de construction d'un canal ne commencent qu'en 1871. Partant du glacier de Mal Cros à 2750 m d'altitude, il est construit est en pierre sèche et bois de mélèze à partir du col de la Pisse. L'arrosage des culture était réalisé au niveau du bassin de répartition des eaux par un système d'écluses. Achevé 1878, le canal ne va fonctionner que 27 ans en raison des travaux d'entretien qui se révèlent trop onéreux.

Attribution : Gabriel Gonsolin - PNE



Architecture du Champsaur (CA)

Les paysages d’aujourd’hui et les maisons ne sont pas le fruit du hasard. Ils portent la trace de l’homme qui, moins animé du souci de faire de belles choses que d’une volonté fonctionnelle rigoureuse, a trouvé les meilleures relations qu’il convenait d’avoir avec son pays. Dans la partie nord-sud de la vallée du Drac, région ventée par la bise souvent froide, on connaissait le bocage et les bâtiments sont très serrés, avec un mur pratiquement aveugle au Nord. Sur les balcons de l’est comme à St-Michel-de-Chaillol ou St-Julien-en-Champsaur, on recherche le soleil : la façade présente souvent un vaste porche.

Attribution : Marc Corail - PNE



Bocage (CB)

Le bocage, un paysage assez commun en France avant guerre mais qui a conservé ici, à plus de mille mètres d’altitude, une belle diversité. Un maillage de haies de culture, de prés et de bois qui se révèle très favorable à une multitude d’oiseaux. Parmi eux nombre de passereaux communs (pie grièches, tariers, bruants, cailles, torcols…) dont les effectifs en France déclinent parfois d’une manière inquiétante. La richesse n’est donc pas faite que de raretés !

Attribution : PNE



Richesse ornithologique (CC)

Trente années d’inventaires attentifs ont permis de recenser 220 espèces d’oiseaux dans la vallée. Une richesse exceptionnelle qui tient tant à la variété des paysages (entre bocage, zones humides, forêts et haute montagne) qu’à la situation charnière du Champsaur : plus tout à fait nord-alpin, déjà bien ouvert sur le sud par les seuils de Manse et de Bayard, propice aux échanges et donc aux migrateurs tels aigrettes, sarcelles, kobez ou gobemouches …

Attribution : Damien Combrisson - PNE



Prairies de fauche (CD)

Lorsqu’elles n’ont pas été bouleversées par les techniques récentes de fertilisation et d’ensilage, elles abritent encore régulièrement une cinquantaine d’espèces végétales. Les plus emblématiques tels le narcisse des poètes, le salsifis des Alpes, la sauge des prés, le sainfoin, le trolle d’Europe rythment tour à tour les paysages de leurs variations colorées.

Attribution : PNE